



HAL
open science

Licence Science politique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Science politique. 2011, Université de Rennes 1. hceres-02036237

HAL Id: hceres-02036237

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036237>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université Rennes 1

Demande n° S3LI120000716

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Science politique

Présentation de la mention

La licence de Science politique de l'Université Rennes 1 est l'une des sept mentions de licence proposées dans le domaine du Droit, économie, gestion. Elle complète l'offre de formation de l'Université à côté, notamment, des mentions Droit et Administration publique. L'accès à cette licence est possible après validation des quatre premiers semestres d'une licence.

Cette formation est organisée sur les deux derniers semestres de la 3^{ème} année de licence. Elle comporte un seul parcours organisé autour des fondamentaux de la science politique (unités d'enseignement portant sur les politiques publiques, la pensée politique ancienne et moderne, la politique comparée et l'analyse politique des démocraties contemporaines). A cela s'ajoute une unité d'enseignement (UE) permettant aux étudiants de mieux formaliser leur projet professionnel et personnel (UE PPPE). Les effectifs réduits de cette mention ont permis le développement de plusieurs dispositifs d'accompagnement qui ont un impact important sur les taux de réussite (85 %) aux examens.

Indicateurs

| | |
|---|-------|
| Nombre d'inscrits en L1 | SO |
| Nombre d'inscrits en L2 | SO |
| Nombre d'inscrits en L3 | 69 |
| % sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant | SO |
| % entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant | 100 % |
| % d'abandon en L1 | SO |
| % de réussite en 3 ans | SO |
| % de réussite en 5 ans | SO |
| % de poursuite des études en master ou dans une école | 94 % |
| % d'insertion professionnelle | NR |

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le choix d'avoir mis en place une licence de Science politique est justifié par le dossier, tant au regard de la présence des mentions de Droit et d'Administration publique que de l'Institut d'études politiques (IEP) de Rennes. En



effet, les différences dans les conditions d'accès sont un élément important à prendre en considération, notamment en termes d'orientation ou de passerelles des étudiants de niveau bac +2.

Il existe des différences avérées dans le contenu de ces formations, mais cela est moins évident en termes d'objectifs, de compétences et de poursuite d'études (sous réserve de la poursuite en master 1 de Science politique qui reste spécifique).

Cette liaison forte entre la licence et le master de Science politique n'est pas sans soulever certaines interrogations sur ses objectifs. Ainsi, 94 % des étudiants de la licence intègrent la 1^{ère} année de ce master de Science politique, suggérant un certain désintérêt des étudiants pour les autres masters accessibles (le dossier ne donnant aucun chiffre sur ces situations). Peut-être est-ce l'effet d'une licence trop monodisciplinaire puisque les quatre UE portant sur des matières de Science politique et que les trois UE comportant des options ne proposent là encore que des enseignements en liaison avec la Science politique (exception faite des quatre cours en droit possibles sur les six optionnels).

Plusieurs dispositifs d'accompagnement individualisé des étudiants ont été mis en place dans le cadre de l'aide à la réussite, ainsi qu'une UE permettant aux étudiants d'affiner leurs projets professionnel et personnel. Dans le cadre de cette unité, plusieurs professionnels interviennent sous forme de conférence. L'étudiant peut aussi réaliser un stage pour confirmer son orientation professionnelle.

Le pilotage de la mention s'appuie sur une bonne connaissance des étudiants qui intègrent la licence, grâce notamment à une politique de valorisation de la formation auprès de certains publics (comme les étudiants des classes préparatoires) ainsi que sur la réalisation d'évaluations. Cependant, le dossier ne fournit pas toujours toutes les informations nécessaires à l'expertise, comme par exemple l'usage réel de ces évaluations.

- Points forts :
 - Il existe de bons dispositifs de suivi personnalisé des étudiants et la présence d'une UE PPPE est un atout pour la formation.
 - La licence bénéficie d'une forte mobilité internationale des étudiants diplômés.

- Points faibles :
 - Les données chiffrées sur la réussite aux concours ne sont pas fournies alors que c'est un objectif affiché.
 - L'équipe pédagogique est trop monodisciplinaire.
 - La part des enseignements en travaux dirigés est trop réduite (19 %).
 - Malgré l'hétérogénéité du public, les enseignements de mise à niveau ne sont pas réellement mis en place.
 - L'usage des techniques d'information et de communication pour l'enseignement (TICE) n'est pas développé.
 - Aucune information sur les sortants non diplômés n'est fournie.
 - La fiche ADD (annexe descriptive du diplôme) n'est pas utilisable en l'état.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il serait intéressant de mieux promouvoir la pluridisciplinarité de la formation tant au niveau de l'équipe pédagogique que des enseignements et de promouvoir une certification en informatique. Les enseignements sous forme de travaux dirigés pourraient être plus nombreux pour mieux répondre à l'objectif de préparation aux concours.



L'évaluation des compétences transversales mériterait d'être mise en valeur.

Il serait utile de porter une attention plus soutenue à la rédaction de la fiche ADD et notamment de mieux prendre en compte les compétences transversales acquises par les étudiants. De même, l'exercice d'autoévaluation devrait être mieux pris en considération.